



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 22 Mai 2013

Date de la convocation 14 Mai 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, M.SEGURA René, M.BAUDAILLER Jean-Louis, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, Mme THIERS Odile, M.MARTINEZ Antoine, M.BARON Bernard, M.GALTIER René, Mme MILAN André, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : Mme PUJOL MONNIER Chantal, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.LOPEZ Daniel, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.QUEROL Jean-François, PERET : M.MONTAGNE Jacques, M.ÁZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian VALMASCLE : M.VALENTINI G�rald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.REVEL Claude � Mme FABRE Maryse, M.CERET Hugues � M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe � M.GAIRAUD Francis, Mme FLOUROU Jocelyne � M. SATGER Jean-No�l, Mme MIRET Christiane � M.BAISSE Robert, M.OLLIER Pierre � M.VIALA Daniel, M.COSTE Bernard � M.VALENTINI G�rald, M.SOTO Bernard � M.DUPONT Laurent, M.BILHAC Christian � M.MONTAGNE Jacques, Mme FONT Chantal � M.JEAN COSTES,</p>

Objet : Conventions de mise   disposition de Madame Nadine CARRIE, de Madame Annie PETITJEAN et de Monsieur Marc DRAER avec la commune d'OCTON.

Monsieur VALENTINI informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur un projet de convention de mise   disposition   la Communaut  de Communes du Clermontais de Madame Nadine CARRIE de Madame Annie PETITJEAN et Monsieur Marc DRAER.

Accus  de r ception en pr fecture
034-243400355-20130531-2013-05-22-17-DE
Date de t l transmission : 31/05/2013
Date de r ception pr fecture : 31/05/2013

Il précise que ces trois agents assureront auprès de la Communauté de Communes du Clermontais, l'accueil du point d'information touristique situé à OCTON, pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre 2013 selon les volumes horaires suivants :

- Madame Nadine CARRIE : 110 heures
- Madame Annie PETITJEAN : 110 heures
- Monsieur Marc DRAER : 225 heures

Il termine en indiquant que le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire hebdomadaire, sera remboursé par la Communauté de Communes à la Commune d'Octon, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur VALENTINI, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les conventions de mise à disposition de Madame Nadine CARRIE de Madame Annie PETITJEAN et Monsieur Marc DRAER avec la commune d'OCTON telles que présentées ci dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,


Alain CAZORLA.

